

**8 janvier 2024**  
**Cérémonie des vœux aux Abraysiennes et Abraysiens**  
**Discours de Vanessa Slimani, Maire**  
**Conseillère départementale**

Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Loiret, représentants Madame la Préfète

Monsieur le Conseiller Régional, représentant Monsieur le Président de la Région Centre-Val de Loire, Cher Romain

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités et chers amis

L'année 2024 s'ouvre à nous, et je formule le vœu qu'elle soit heureuse pour chacune et chacun d'entre vous. J'ai souhaité, pour la première fois, vous convier toutes et tous, Abraysiennes et Abraysiens, à cette cérémonie des vœux parce qu'il est important que nous puissions nous retrouver en un moment où sont abordées les réalisations de l'année qui vient de s'écouler et celles à venir.

Cette année, au moment où je vous adresse ces vœux, nous le savons, nous le vivons, le climat politique, géopolitique, social et économique n'est pas au beau fixe. Nous partageons les préoccupations et les inquiétudes des uns et des autres face à l'inflation, qui ne baisse pas autant qu'on peut l'entendre dire, au pouvoir d'achat, au chômage toujours menaçant. Ajoutons à cela le contexte international, la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient et nous avons tous les ingrédients qui génèrent, au-delà d'une ambiance morose, une sorte d'angoisse. La tentation est grande d'un repli sur soi. D'aucuns, pas très loin d'ici, se sont même laissés aller au pessimisme, voir au déclinisme. Ce n'est pas mon cas, ni celui de la majorité municipale. Et, paraphrasant Antonio Gramsci, si nous pouvons en effet être empreints du « pessimisme de la raison », nous nous voulons conserver cet « optimisme de la volonté » nécessaire à l'action.

Alors, que faire, à notre niveau, me direz-vous. Eh bien justement agissons ensemble, ne baissions pas les bras !

Il est nécessaire, dans ces temps difficiles, que l'action collective soit au service de l'intérêt général et permette d'apporter à toutes et tous, l'aide matérielle et humaine nécessaire et le cadre collectif permettant la protection et l'émancipation de chacune et chacun. En cela, les Communes, toutes les Communes ont un rôle primordial. Ce sont elles qui, en investissant, en produisant le service public de proximité, apportent de la richesse aux territoires en même temps qu'elles répondent aux besoins de la population et maintiennent ainsi les promesses de la République, à l'heure où celle-ci est de nouveau mise en péril par la montée des populismes et des radicalismes.

Regardons ce qui a été réalisé en 2023.

Tout d'abord, le fil conducteur de la Ville en Transition a tenu ses promesses et la feuille de route que nous avons adoptée au printemps est le fruit d'un travail collectif en interne et une invitation aux partenariats avec tous les citoyens et les acteurs de la ville. Les six axes sont désormais tracés et sont une invitation à chacune et chacun pour que réussisse la démarche et que Saint-Jean de Braye soit :

- Une Ville en transition exemplaire
- Une Ville qui élève et éduque tout au long de la vie
- Une Ville qui protège et accompagne
- Une Ville durable au cœur de la Métropole
- Une Ville qui bouge entre Loire et forêt – c'est notre slogan depuis de nombreuses années
- Une Ville qui coopère ici et ailleurs.

Nous y sommes résolument attachés et cette année aura aussi été la première de notre plan de sobriété, dont le bilan sera présenté au conseil municipal de février. J'en profite pour remercier, au-delà des services, les associations et les écoles, principaux usagers des bâtiments publics pour leur contribution à l'effort collectif.

Par ailleurs, la thématique de la biodiversité que nous avons choisie pour l'année 2023 a permis, entre autres, la plantation de la micro-forêt de l'éco-quartier Bionne/Sainte-Marie, la végétalisation de la cour de l'école Paul Langevin, les plantations sur la nouvelle esplanade Charles de Gaulle dont nous verrons le résultat au printemps, le renouvellement du label « Territoire engagé pour la nature », la poursuite de la végétalisation des cimetières et l'achèvement de l'extension du Parc des Longues Allées. Nous avons désormais en cœur de ville, sur des terrains que nous avons rendus inconstructibles, plus de 12 hectares de parc, venant renforcer la nature en ville et permettant cet équilibre indispensable entre l'urbain et le végétal. C'est un choix politique fort, car nous savons l'appétit des promoteurs, à qui je précise de ne pas y voir ombrage !

En matière d'aménagement, les études pour les projets ont avancé : celles portées par la Ville, comme le schéma du futur plan piéton-vélo, ou encore la création de trois parcours touristiques ; et celles portées par la Métropole tel que l'aménagement du site Alstom-Ambert que nous souhaitons voir dédié à l'économie circulaire et à l'économie sociale et solidaire, Saint-Jean de Braye ayant toujours été précurseur en la matière.

D'autres études sont maintenant achevées – et pas les moindres – pour qu'en 2024 soient programmés d'importants travaux, je vous en parlerai dans quelques instants.

Côté travaux avec Orléans Métropole, il n'aura échappé à personne l'achèvement à l'automne des travaux du bassin de rétention des eaux pluviales devant la salle des fêtes, la réfection du secteur Est de la rue de Frédeville, l'aménagement du carrefour de l'avenue du Général Leclerc et de la rue du Coin Buffet avec une organisation différente des feux de signalisation pour une meilleure sécurité des piétons et cyclistes. Et d'autres travaux de voirie dans les quartiers que je ne peux pas tous citer.

La rénovation de la salle du conseil municipal et des mariages était nécessaire pour une meilleure accessibilité tant physique que numérique et pour l'amélioration de l'accueil du public pour les mariages, les nombreuses réunions de concertation et les assemblées générales des comités de quartiers. Ce qui permettra, à court terme, la retransmission des débats du conseil municipal et enrichira la démocratie locale.

Pour la participation citoyenne et l'éducation, nous avons déployé beaucoup d'énergie. Le nouveau festival Urb'Braye, début octobre, a trouvé son public ; le quatrième budget participatif a été lancé ; l'éveil culturel et sportif des enfants s'est poursuivi avec le travail constant des agents dans une direction de l'éducation réorganisée ; le nouveau plan d'actions pour l'égalité s'est progressivement mis en œuvre.

Et pour l'animation, vous avez pu, au fil de l'année, participer à la Guinguette du Parc, aux festivités du 14 juillet, au forum des associations, au marché de Noël, aux manifestations organisées, je ne peux pas toutes les citer tellement elles sont nombreuses. Elles sont le fruit de nos partenariats et des aides que nous apportons aux associations toujours innovantes et prêtes à l'action.

Mais je ne serais pas complète si je n'abordais pas le sujet important de la santé. Car je ne fais pas un pas dans la rue, je ne participe pas à une réunion sans que l'on vienne me dire « *Madame le Maire, je n'ai plus de médecin, comment faire pour en trouver un ?* ».

Pourtant, face à la désertification médicale qui s'accroît depuis plusieurs années, nous avons toujours eu le souci de l'accès aux soins pour tous. En 2018, nous avons financé la Maison de Santé Pluridisciplinaire pour déjà maintenir et développer une offre suffisante. Malgré cela, la situation s'est très vite dégradée et nous comptons aujourd'hui seulement cinq équivalents temps plein et demi de médecins généralistes pour une population de 22 000 habitants. Il en faudrait 18 !

Ce constat plus que préoccupant n'a pas pour autant permis que notre commune soit entièrement reconnue zone prioritaire par l'Agence Régionale de Santé. Nous poursuivons donc sans relâche notre action, par les voies légales, pour aboutir à cette reconnaissance, ce qui aura un double impact : humain, tout d'abord, avec l'arrivée de nouveaux médecins et le sourire sur bien des visages abraysiens, heureux de retrouver l'accès aux soins auquel tout citoyen peut et doit prétendre ; financier ensuite, grâce aux aides à l'installation que cette reconnaissance déclenchera.

Au-delà de notre action par les voies légales nous multiplions saisines et rendez-vous pour que la situation de Saint-Jean de Braye soit reconnue par les services de l'État notamment auprès de la Directrice générale de l'ARS Centre Val de Loire et sa déléguée départementale.

J'en parlerai également à Mme la Préfète prochainement auprès de laquelle j'ai sollicité un rendez-vous parce que, Monsieur le Secrétaire Général, je le redis ce soir, la question de la désertification médicale est l'inquiétude numéro 1 des Abraysiennes et des Abraysiens et nous devons ensemble y répondre rapidement si nous ne voulons pas que les populistes, et ceux qui, aujourd'hui, sont tentés de les rejoindre, s'emparent de cette problématique majeure.

Après avoir déployé de nombreux efforts et sollicité le partenariat de la Région Centre Val-de-Loire, dont je remercie chaleureusement le Président, François Bonneau, pour son soutien sans faille, nous avons donc inauguré en octobre 2023 et en sa présence, le nouveau Centre régional de santé et accueilli le premier médecin salarié. Nous savons que ce ne sera pas suffisant. Sans vouloir ternir l'ambiance de l'événement qui nous rassemble, il me semblait cependant important de rappeler cette situation.

Voilà ce que fut 2023.

Transition toute trouvée, je termine la rétrospective 2023 en vous parlant de la santé et je débute mon propos sur les projets 2024 en vous parlant à nouveau de la santé !

Car nous continuerons en 2024 à déployer nos priorités politiques de santé, d'éducation, de sécurité et d'aménagement du cadre de vie. Et nous faisons également le choix de renforcer nos actions pour un service public municipal toujours plus proche de vous et de vos besoins et dans la concertation pour définir avec vous et pour vous les grands projets.

L'année qui commence verra donc la poursuite de nos efforts pour accueillir les deux médecins supplémentaires que ce Centre régional de santé prévoit. Nos efforts sont non seulement partenariaux, ils sont aussi financiers, car nous assurons les conditions d'accueil des médecins et les frais du secrétariat nécessaire pour que les patients soient accueillis. Faire de Saint-Jean de Braye la Ville qui protège et qui accompagne n'est pas une vaine formule. Mais malgré les solidarités développées par les collectivités et la fraternité individuelle, associative et collective, nous voyons d'année en année s'appauvrir la société.

Le droit à la santé est à protéger, à conserver, et c'est principalement à l'État, dont c'est la compétence, garant de la sécurité sociale et des formations médicales, que revient l'obligation d'égalité des citoyens devant la santé en tout point du territoire national. Nos efforts, si importants soient-ils, ne peuvent compenser l'absence d'action nationale pour agir sur les déserts médicaux.

Aussi, nous continuerons de porter auprès des parlementaires la nécessité de légiférer rapidement pour une régulation, voire une obligation, de l'installation des médecins dans les territoires déficitaires.

En cohérence avec ce « projet santé », le Centre Communal d'Action Sociale veillera à la proximité dont tout citoyen a besoin, car un accident de la vie, de santé, le décès d'un proche peut nécessiter une aide que les professionnels et travailleurs sociaux sont à même de prodiguer en toute discrétion. Et dans le cadre de notre Plan Local de Santé et d'Inclusion, nous installerons, à la mi-janvier, la nouvelle commission accessibilité, car la question du handicap doit trouver sa place dans tout projet.

Dans le même esprit de protection, nous continuerons d'assurer la tranquillité publique et la sécurité de chaque citoyen. Pour cela, la police municipale, maintenant dotée d'une brigade canine et d'une brigade moto, verra ses effectifs augmentés, pour permettre la création d'une brigade de soirée et le déploiement de la vidéo-surveillance sera poursuivi. La convention de coordination renouvelée et signée récemment, en présence de Mme la Procureure et de M. le Directeur de Cabinet de la Préfète, continueront de permettre, sur le territoire abraysien, la mise en place d'actions concertées. Et c'est parce que la municipalité se soucie de la tranquillité publique et que mon engagement est constant sur les questions de sécurité publique, par des sollicitations régulières auprès de Mme la Préfète, que le partenariat avec l'État permet d'aboutir à des solutions concrètes telles que la fermeture de deux établissements très récemment.

Côté investissements et équipement de la commune, pour 2024, des projets sont déjà préparés, ils sont, comme on le dit familièrement, dans les cartons, prêts à se réaliser pour notre ville, la troisième de la Métropole et du Département, rappelons-le.

Le projet d'envergure et très attendu est celui de la reconfiguration de l'école Gallouédec. École historique, il était indispensable de prendre le temps nécessaire avec l'ensemble des usagers pour des études approfondies et les travaux débuteront à l'été pour un achèvement à la rentrée scolaire 2026. Notre priorité donnée à l'éducation ne se dément pas. D'autant plus que nous prévoyons cette année la création d'une cour végétalisée à l'école Anne-Frank en concertation avec les Parents d'élèves et les enseignants, la réfection des toitures de l'école Louis-Petit avec une possible installation de panneaux photovoltaïques et la rénovation énergétique de l'école Jacques-Prévert avec des travaux de remplacement des huisseries et d'isolation.

Tout autant d'envergure, et en lien étroit avec la Ville en transition, le projet de requalification du secteur Rostand / Le Corbusier, en centre-ville, passera en phase opérationnelle, après les toutes dernières consultations citoyennes. Ce projet qui a pour objectifs : la sécurisation du quartier (résidentialisation, fermeture de porches, pose de caméras), la désimperméabilisation des voies, de la place de la commune (végétalisation) et le réaménagement des squares (Jean Rostand et son aire de jeux pour les plus petits, Becquerel et son cani-parc, des 4 œufs pour nos seniors), s'échelonne sur plusieurs années. Et les travaux de création du parc urbain, qui s'inscrivent comme la première phase du projet, débuteront au deuxième semestre 2024. Le parc s'étendra donc de la Place de la Commune jusqu'à la Plaine Le Corbusier.

L'accueil principal de la mairie, prochainement réuni à celui du service de l'État-Civil, sera alors tourné vers le parc, et offrira une proximité avec le centre-ville, ses services et ses commerces. Et cela pour améliorer le lien avec les habitants et offrir un service public de proximité modernisé et adapté aux besoins, notamment pour la lutte contre la fracture numérique. Parallèlement au regroupement des accueils, les horaires d'ouverture de l'ensemble des services de la Ville seront harmonisés, pour une meilleure accessibilité et lisibilité pour les Abraysiennes et les Abraysiens.

Et, comme il est ici question de parcs, je n'oublie pas de préciser qu'en 2024 est également prévue la reconfiguration des squares et jardins de la Place Frédéric Mistral et de la Hautinière, et la plantation d'une seconde micro-forêt.

Je n'oublie pas non plus de vous dire que le service des espaces verts-biodiversité sera renforcé pour répondre aux demandes légitimes d'embellissement et de propreté de la ville. Nous savons pouvoir compter sur les agents de la collectivité, soucieux de la qualité et de la continuité du service public à la population. La gestion des déchets est une de nos principales préoccupations, tout comme pour les habitants dans certains quartiers de la ville, et nous y sommes très attentifs. Je suis satisfaite que le président d'Orléans Métropole s'en saisisse fortement, tout du moins dans une déclaration presse il y a quelques semaines, car ces situations ne peuvent plus durer et les moyens doivent être déployés.

Notre environnement, notre qualité de vie, c'est aussi la Loire et le Canal d'Orléans. Concernant celui-ci, après un premier passage en 2023, 2024 verra aussi une nouvelle intervention des services départementaux pour le traitement de la Jussie.

Et je remercie sincèrement le Président du Conseil Départemental du Loiret, Marc Gaudet, de tenir compte des sollicitations de la conseillère départementale que je suis, mais aussi pour le soutien aux actions et investissements Abraysiens. (Restera, je l'espère à trouver solution favorable pour les nuisances sonores de la Tangentielle).

Sur le sujet des coopérations économiques et concernant d'abord l'accompagnement des commerces, le rapprochement de l'Arche abraysienne du pôle proximité permet des réponses plus immédiates, et plus opérationnelles avec l'objectif prioritaire de permettre aux commerces existants de prospérer et se développer, et d'accompagner l'installation de nouveaux commerces, notamment dans nos cellules en centre-ville dont nous espérons l'aboutissement en 2024.

Concernant le travail du service emploi-économie de la commune, l'Arche abraysienne, son développement et sa transformation en un Tiers Lieu « Compétences et Transition » sera conduit pour permettre le développement de nos structures de coopération économique. Dans le quartier du Pont Bordeaux, ce « Tiers Lieu » rapprochera donc le service public des habitants. Il s'inscrit à la fois comme un projet emblématique de la Politique de la Ville et de la Ville en Transition. Il réunira des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire du Pôle 6-10 et le service municipal de l'Arche Abraysienne qui assure l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi, des jeunes en recherche de formation et des porteurs de projets, et le travail partenarial avec les acteurs économiques et les entreprises.



Incubateur d'initiatives de l'ESS, d'actions de formation et d'accompagnement vers l'emploi, lieu de découverte des métiers de la transition...C'est un projet, innovant, audacieux et solidaire, nécessaire pour l'activité économique et l'emploi venant renforcer l'accompagnement, la protection et la sécurité des personnes qui en ont besoin. Son regroupement sera effectif en 2024.

Le sport et les loisirs ne sont pas oubliés. Les études déjà entamées pour le réaménagement du site du Petit Bois en véritable base sportive et de loisirs, vont se poursuivre. Ici aussi, il s'agit de prendre le temps nécessaire pour que les besoins soient bien définis avec l'ensemble des partenaires associatifs, usagers du site, et que la réalisation attendue en soit le reflet.

Les travaux de réfection de la Halle des Sports qui ont bien démarré, et qui sont réalisés dans le cadre du label « Terre de jeux » attribué à la Ville, seront livrés en temps et en heure pour les manifestations dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Sans oublier tout ce qui concerne l'animation de la ville, les moments festifs, culturels et participatifs auxquels toute la population est conviée et que vous connaissez bien toutes et tous. Je pense notamment à notre saison culturelle, à la Guinguette du Parc, au 14 juillet, mais surtout à notre Festival biennal participatif des arts de la rue « L'embrayage », de retour en 2024 qui a désormais sa place parmi les festivals de la Métropole.

2024 verra aussi la mise en place du dispositif la culture dès l'école. Et comme la participation citoyenne est au cœur de nos actions, ce soir nous avons la joie d'accueillir la Fabrique Opéra pour vous présenter leur nouvel opéra « Nabucco ».

Enfin, avec la Métropole, les études pour l'aménagement de la RD 960 (route de Gien) qui avaient pris du retard, seront conduites, ainsi que celles du Boulevard Pierre Mendès-France / rue de la gare, et de circulation du centre-ville. De ce fait, leur réalisation est prévue pour 2025. Par ailleurs, nous renouvelerons auprès de la Métropole notre demande d'études pour la construction d'un rond-point au carrefour de l'Avenue de Verdun et du Boulevard Pierre Mendès-France.

Vous vous en doutez, tout cela nécessite des moyens. La construction du budget, qu'il soit communal ou intercommunal, est un exercice rendu, tous les ans, plus compliqué par le désengagement de l'État qui, accumulant les déficits et la dette, se tourne systématiquement vers les collectivités locales, sommées de « contribuer au redressement des finances publiques ». La baisse considérable de la Dotation Globale de Fonctionnement de Saint-Jean de Braye (plus de 16M€ cumulés sur les dix dernières années) et la suppression d'imposition locale privent les communes d'un levier pour assurer l'équilibre de leurs budgets et réduisent leur autonomie financière. Ces contraintes ont été renforcées par la montée importante de l'inflation et du coût de l'énergie (+ 56 %).

Pour autant, nous sommes attachés à accompagner le développement de la commune par une offre de service public de qualité et des dépenses d'investissement nécessaires à son équipement tout en demeurant attentifs à la dépense publique, elle est notre argent, notre contribution au bien commun.

Pour mener à bien nos projets, nous avons besoin de tout le monde. Je salue et remercie mon équipe municipale unie, rassemblée, innovante et progressiste, dans la lignée des municipalités Joriot, Lapaire et Thiberge, qui porte avec conviction et détermination, dans tous les projets que je viens de citer, le nécessaire Engagement Républicain pour défendre et promouvoir les valeurs de la République, le principe de Laïcité, l'égalité femmes-hommes, et la lutte contre toute forme de discrimination. Le travail collectif, la disponibilité, le sens des réalités et le dynamisme dont ils font preuve sont des atouts pour prendre des décisions. Mais sans les agents municipaux, les décisions prises ne pourraient pas voir le jour et je les remercie toutes et tous d'accompagner nos décisions par leur professionnalisme.

Enfin, je tiens à dire combien il est important que chacune et chacun puisse donner son avis, poser des questions, apporter son expérience et combien il est important que notre écoute soit constante autant que vigilante. Je remercie toutes celles et ceux qui, attachés à leur ville et à son développement, s'investissent dans les instances participatives et de concertation que nous avons créées.

Nous avons à cœur de soutenir l'action de tous les acteurs abraysiens, entrepreneurs, artisans et commerçants, enseignants, parents d'élèves, bénévoles dans les associations culturelles, sportives et de loisirs, dans les comités de quartier, de tous les Abraysiens qui s'investissent dans un travail collectif et donnent d'eux-mêmes pour le bien de tous. C'est ainsi qu'ensemble nous faisons bien commun, qu'ensemble nous faisons société ! Et nous garderons ce cap !

Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille, ma disponibilité et ma détermination, inchangés depuis 2018, au service de chacune et chacun d'entre vous et pour notre ville.

Et, je vous souhaite une belle année 2024, dans la proximité et la concertation qui sont la marque de Saint-Jean de Braye, une Ville proche de ses habitants !